CHAQUE MOIS, UN SUJET LIÉ À L'ACTUALITÉ DES DROITS HUMAINS OU À L'ÉVOLUTION DE NOS SOCIÉTÉS, À DISCUTER DANS VOTRE GROUPE AMNESTY.

MAI 2026

Le texte proposé ce mois est la préface au rapport annuel 2026 par Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

Une idée d'article pour un prochain DcoD le monde ? Envie qu'on y aborde telle thématique ?
Adressez propositions et requêtes à acaudron@amnesty.be

2025, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE RÈGNE DES PRÉDATEURS

Le bien commun de l'humanité a été la proie tout au long de l'année 2025 de prédateurs voraces, de chasseurs brutaux avides de trophées usurpés. Des dirigeant·e·s politiques comme Donald Trump, Vladimir Poutine ou Benjamin Netanyahou, pour ne citer qu'eux, ont poursuivi une stratégie de conquête dictée par leur soif de domination économique, multipliant les destructions, les actes de répression et les violences de grande ampleur.

Depuis des années, Amnesty International met en garde contre l'émergence progressive d'un environnement mondial propice à l'épanouissement d'une férocité primitive. En 2025, certains n'ont pas hésité à jeter de l'huile sur le feu et à tourner résolument le dos à l'ordre international imaginé sur les cendres de l'Holocauste et les ruines des guerres mondiales – un ordre certes imparfait, mais élaboré patiemment et dans la douleur au cours des 80 dernières années.

Or, plutôt que de tenir tête aux prédateurs, la plupart des gouvernements en place, notamment en Europe, ont choisi en 2025 de jouer la carte de la capitulation. Certains sont même allés jusqu'à essayer d'imiter ces prédateurs, tandis que d'autres tentaient de se fondre dans leur ombre. Seule une poignée d'États ont décidé de leur faire front.

Les pare-feu se sont effondrés les uns après les autres, à mesure que s'accumulaient les complicités et les silences coupables concernant des actes de génocide et des crimes contre l'humanité et que de lourdes sanctions tombaient sur celles et ceux qui œuvraient au service de la justice. C'est ainsi que 2025 restera dans l'histoire comme une année de prédateurs imposant leurs choix par la force, une année de concessions face à la trahison éhontée des obligations internationales, une année de défaitisme assumé, une année où les États auront joué avec un feu qui menace désormais de nous dévorer toutes et tous et de compromettre l'avenir des générations futures.

Une illusion ? Certainement pas !

Certains diront qu'il n'y avait plus grand-chose à sauver quand 2025 a commencé, que le système mondial, en faillite, servait désormais essentiellement à donner toujours plus de pouvoir à des pays occidentaux déjà tout puissants. Ils diront que 2025 a simplement permis de dissiper une douce illusion.

Mais ce type de discours donne une vision erronée du chemin qui a été parcouru depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il nie le travail remarquable accompli par des générations de diplomates et de militant·e·s de la société civile, qui, dans le monde entier, ont permis, souvent au grand dam d'acteurs bien plus puissants, qu'un ordre fondé sur des règles soit imaginé, façonné et promu, sans jamais renoncer à exiger que cet ordre soit à la hauteur de sa vocation.

La Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptées en 1948, ainsi que les nombreux autres instruments normatifs débattus et approuvés au cours des 80 années qui ont suivi, ne relèvent pas de l'illusion. Il s'agit de manifestations tangibles d'un ordre d'après-guerre fondé sur un système multilatéral réunissant des États sur un pied d'égalité, enraciné dans les droits humains universels et destiné à faire en sorte que les atrocités passées ne se reproduisent plus.

S'il est indéniable que ce système n'a toujours pas tenu ses promesses, **il n'appartient pas à celles et ceux qui trahissent les promesses de proclamer que celles-ci sont illusoires**.

En outre, le système mis en place n'a jamais été uniquement aux mains des puissants. Dès les premiers jours, des États de taille modeste ont su déjouer les manœuvres des plus forts. Ce sont eux qui ont fait en sorte que la Déclaration universelle promette à tous les êtres humains la jouissance de leurs droits fondamentaux, de façon universelle, sans distinction et dans un souci d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans les années qui ont suivi, les luttes anticoloniales et les mouvements d'émancipation qui se sont succédé se sont nourris de ces affirmations, en y puisant une légitimité renforcée, souvent contre la volonté des pays européens. Ce sont les jeunes États d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique latine et d'Asie qui, aux côtés de la société civile du monde entier, ont piloté, malgré l'opposition des États-Unis, l'élaboration du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Grâce aux instruments internationaux relatifs aux droits humains, ces 80 dernières années ont vu notre monde se transformer en profondeur et devenir meilleur. Sa trajectoire s'est infléchie vers davantage de justice, vers une prise en compte des déséquilibres de pouvoir entre États, vers la reconnaissance et la protection des droits des populations racisées, des peuples autochtones, des femmes et des personnes LGBTI. De nombreuses législations nationales ont fait leurs les engagements universels en faveur d'un réel respect de l'égalité, des droits en matière de santé sexuelle et reproductive ou des droits du travail, pour ne citer que quelques exemples.

Ne nous y trompons pas : les annonces de la mort de l'ordre international fondé sur des règles sont très exagérées. Ces annonces ne sont pas faites parce que le système ne fonctionne pas, manque d'efficacité ou fonctionne trop lentement, mais parce qu'il ne sert pas les intérêts de celles et ceux qui règnent sur la politique et l'économie et de leurs flagorneurs. Ces puissants aimeraient aujourd'hui nous faire croire que tout cela n'était qu'une chimère, une belle fiction désormais obsolète.

Nous devons résister à un tel discours, en défendant les garanties prévues par les normes, en nous opposant à ces attaques, qui sont les pires menées contre l'ordre fondé sur des règles instauré à partir de 1948, et en faisant évoluer cet ordre pour qu'il tienne mieux et davantage ses promesses.

Résister ne veut pas dire fermer les yeux sur la pratique du deux poids, deux mesures qui mine le fonctionnement du système, ni minimiser son inefficacité, voire sa paralysie. Cela ne veut pas dire non plus ignorer les multiples manquements à sa vocation universelle et les millions de personnes qui se voient refuser une protection légitime, qu'il s'agisse des victimes palestiniennes du génocide, de l'occupation ou de l'apartheid israéliens, des femmes afghanes dont le pays est devenu pour elles une prison à ciel ouvert ou encore des manifestant·es iranien·nes qui ont été, début 2026, la cible de ce qui est peut-être la répression la plus sanglante de l'histoire récente de l'Iran.

Et résister aux coups de boutoir de Donald Trump ou de Vladimir Poutine contre un ordre régi par des règles ne signifie pas pour autant se ranger à la vision de la Chine, qui ne constitue pas une autre voie envisageable, car ce pays rejette avec constance le principe de l'universalité des droits humains et les mécanismes de contrôle du respect des conventions internationales. La quête d'hégémonie de la Chine se fait peut-être sous une forme différente et au moyen d'autres méthodes, mais elle débouche de la même manière sur l'injustice et la répression.

Un nouvel ordre en gestation ?

Que nous propose-t-on pour remplacer l'imparfaite expérience planétaire démarrée en 1948 ? L'affaiblissement du droit international, la remise en cause de la CPI, le retrait des conventions mondiales et l'abandon des organismes de l'ONU. Après avoir paralysé le Conseil de sécurité des Nations unies en faisant un usage honteusement abusif de leur droit de veto, les prédateurs affirment maintenant que les

mécanismes destinés à assurer la paix et la sécurité ne fonctionnent pas et cherchent à les remplacer par des structures à leur service.

L'ordre mondial des carnassiers tourne le dos à la justice raciale et de genre, se moque des droits des femmes, déclare la guerre à la société civile et rejette toute idée de solidarité internationale. Il se traduit par une envolée sans précédent des dépenses militaires, autorise les transferts d'armes illégaux et impose des coupes sombres dans le domaine de l'aide internationale, au risque de provoquer des millions de morts qui pourraient être évitées et en faisant disparaître des milliers d'organisations qui œuvraient en faveur des droits humains, des droits sexuels et reproductifs ou de la liberté de la presse.

Ce nouvel ordre mondial de la prédation qui nous est proposé fait taire la dissidence et réprime les mouvements de contestation, diffuse un discours déshumanisant et favorise les crimes de haine et l'instrumentalisation du droit. Il ne s'appuie pas sur les principes de notre humanité commune, mais sur la suprématie du commerce et l'hégémonie de la technologie.

Cette vision d'une nouvelle organisation du monde a été clairement exposée début 2026 par le secrétaire d'État des États-Unis, Marco Rubio : c'est celle d'une alliance de pays occidentaux et chrétiens emmenée par les États-Unis, enracinée fièrement et sans complexes dans un héritage commun présenté en termes romantiques tout au long de son discours. Les paroles ne peuvent cependant pas cacher les faits : l'histoire évoquée par Marco Rubio est aussi faite de domination, de colonialisme, d'esclavage et de génocide.

Dans ce « nouveau » système bien trop familier, les prédateurs et leurs courtisans rejettent, dissuadent et persécutent celles et ceux qui aspirent à une véritable égalité entre les États et au sein de chacun d'entre eux. La volonté de réparer les injustices passées est tournée en dérision. La guerre remplace la diplomatie. Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza se poursuit en dépit du cessez-le-feu censé avoir été décrété. On note une escalade des crimes contre l'humanité perpétrés en Ukraine par la Russie. Les États-Unis se livrent à des homicides extrajudiciaires au-delà de leurs frontières, attaquent en toute illégalité le Venezuela et l'Iran et menacent le Groenland. Au Myanmar, en République démocratique du Congo et au Soudan, les atrocités s'enchaînent de façon effrénée. Et le Moyen-Orient s'enfonce de nouveau dans un chaos qui risque de gagner de plus en plus de pays.

Tel est le vrai visage de l'hégémonie, d'un monde sans repères moraux.

2026, année du grand sursaut ?

Rares sont les États qui ont trouvé le courage d'élever la voix pour couvrir le grondement des canons qui menacent la diplomatie. Certains ont rejoint le Groupe de La Haye, un groupe d'États déterminés à prendre des « mesures juridiques et diplomatiques coordonnées » pour défendre le droit international et la solidarité avec le peuple palestinien. D'autres ont apporté leur contribution à la procédure engagée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide. Le Canada a appelé les puissances moyennes à s'unir pour investir dans une

résilience collective. Quelques-uns, comme l'Espagne, ont dénoncé avec constance le démantèlement des garanties normatives.

Début 2026, certains pays européens ont semblé prendre davantage conscience des risques, refusant de se joindre aux attaques lancées contre l'Iran par les États-Unis et Israël et s'engageant à protéger la souveraineté stratégique, sans malheureusement, à l'image de l'Union européenne, aller jusqu'à réaffirmer la primauté du droit international et des droits universels.

Une volonté farouche de défendre les normes mondiales

La crainte de contredire les puissants, par peur des représailles, est palpable partout dans le monde. On a pourtant vu en 2025 des gouvernements continuer d'œuvrer à la construction de cet ordre international fondé sur des règles présenté par certains comme « illusoire », et une société civile très largement déterminée à défendre les normes mondiales existantes et à les renforcer.

Le Conseil de l'Europe a ainsi créé le Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. La CPI a décerné des mandats d'arrêt contre deux dirigeants talibans pour le crime contre l'humanité de persécution liée au genre et a levé les scellés sur des mandats contre des citoyens libyens accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. En République centrafricaine, un tribunal pénal hybride a déclaré six anciens membres d'un groupe armé coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a créé un mécanisme d'enquête indépendant pour l'Afghanistan. L'ancien président des Philippines, Rodrigo Duterte, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour le crime contre l'humanité de meurtre, a été remis à la CPI. Dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, 156 États ont voté en faveur de négociations en vue de l'adoption d'un instrument international sur les systèmes d'armes autonomes. En juillet, l'Union européenne a élargi le champ des biens couverts par son règlement précurseur contre la torture. Des progrès considérables ont été accomplis en 2025 sur la voie de l'adoption par l'ONU d'une convention contraignante relative à la fiscalité. Lors de la COP30, les pressions de la société civile et des syndicats ont permis l'adoption d'un mécanisme pour une transition juste destiné à protéger les travailleurs·euses et les populations des conséquences du passage à des énergies propres et à un monde résilient face au changement climatique. La Cour internationale de justice et la Cour interaméricaine des droits de l'homme ont rendu des avis consultatifs dans lesquels elles insistaient sur les obligations des États de remédier aux dommages causés par le changement climatique. La Colombie et les Pays-Bas ont convenu d'organiser conjointement, en avril 2026, la première Conférence internationale sur la sortie progressive des combustibles fossiles. Des grèves d'envergure nationale et des actions menées par des dockers ont eu lieu en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, au Maroc et en Suède pour perturber l'acheminement d'armes vers Israël. Les gouvernements belge, bolivien, canadien, colombien, cubain, espagnol, hondurien, malaisien, namibien, slovène et sud-africain se sont engagés en 2025 à infléchir ou à interrompre le commerce des armes avec Israël. Les femmes ont vu leurs droits en matière d'avortement se renforcer au Danemark, aux Îles Féroé, en Norvège, au Luxembourg

et au Malawi. Au Népal, le gouvernement est tombé sous la pression d'un soulèvement populaire dénonçant la corruption et emmené par les jeunes générations.

Nous avons résisté. Nous devons résister. Et nous résisterons.

Nous ne vivons pas simplement une nouvelle « période difficile ». Nous sommes au moment même où tout peut basculer, où tout ce qui a été construit au cours des 80 dernières années risque d'être anéanti. Nous, les citoyen·ne·s, serons à la hauteur de ce moment historique. Nous aurons l'ambition requise par la situation, et le courage d'évoluer nous aussi au fil du temps. C'est notre devoir en tant que responsables politiques et que diplomates, en tant que militant·e·s et que consommateurs·trices, en tant qu'électeurs·trices et qu'investisseurs·euses, en tant qu'hommes et femmes animés par la foi et le courage que nous donnent nos convictions. Ensemble, nous devons bâtir des coalitions fortes et réunissant de nombreuses parties prenantes, et encourager les États à faire de même.

Poursuivre la lutte, aujourd'hui, c'est se concentrer sur ce qui doit être défendu en priorité et à tout prix, non seulement pour nos droits, mais aussi pour ceux des générations futures. Nous devons en outre, dans le cadre de notre résistance, déterminer clairement ce qui doit absolument être combattu en premier lieu, parmi la déferlante de lois, de politiques publiques et de pratiques que veulent imposer les prédateurs de la planète, qu'ils soient étatiques ou non. Résister, cela veut également dire être clair sur ce qui doit être transformé. Étant donné le rythme et l'ampleur sans précédent des changements en cours, nous devrons une fois de plus faire appel à notre pouvoir d'imagination et faire preuve d'une audace créative. Nous devons imaginer une vision transformée et transformatrice des droits humains pour le monde en devenir, et pas nous contenter de défendre ces droits à l'aune du monde tel qu'il était naguère. Ensemble, nous devons ensuite concrétiser cette transformation, avec toute la créativité, toute la détermination et toute la résilience dont nous sommes capables.

Nous ne subissons pas seulement l'histoire. Nous l'écrivons aussi. Et pour le bien de l'humanité, il est temps d'écrire l'histoire des droits humains.

Agnès Callamard
Secrétaire générale